

## «Le sacerdoce est une grande grâce de Dieu»

À qui de droit,

Un peu avant mon arrivée dans ma famille à LaSalle (Montréal) pour mes vacances d'ordination, mes parents avaient rencontré le curé de notre paroisse (Sainte-Catherine-Labouré) pour l'informer que je serais présent à Montréal pendant un peu plus d'un mois.



Père André Viens

C'est dans cette paroisse que j'assistais à la messe avant d'entrer en Communauté.

J'avais déjà fait la connaissance du curé l'année précédente (1992), alors que j'étais diacre. Je m'étais rendu au presbytère pour souligner ma présence. Je l'avais alors informé de mon appartenance à la Communauté des Fils de Marie, lui mentionnant qu'elle était issue de l'Armée de Marie.

Je me suis rendu compte à ce moment-là qu'il était bien au courant de toutes les réserves qui étaient faites face à nous. Il est resté très respectueux envers moi, me laissant toutefois savoir qu'il n'était pas ouvert à l'Armée de Marie et qu'il s'en tiendrait aux décisions de l'Archevêque de Montréal pour ce qui nous concerne.

Donc, lorsque mes parents l'ont abordé pour lui demander si je pourrais célébrer la sainte messe à la paroisse Sainte-Catherine-Labouré pendant mon passage à l'automne 1993, ils s'attendaient déjà à la possibilité d'un refus.

Le curé a répondu que l'Archevêque de Montréal ne me laissait pas l'autorisation de célébrer la messe à la paroisse, étant donné mon appartenance à la Communauté des Fils de Marie. Tout au plus, et sans que je l'aie personnellement demandé, le curé me donnait l'autorisation, lors de mon arrivée, de célébrer pour mes parents et mes amis une seule messe avec permission de prononcer l'homélie, et ceci sans faire d'annonce dans le bulletin paroissial. On pouvait facilement deviner la raison pour laquelle aucune annonce n'avait été faite aux paroissiens. J'ai donc célébré cette messe solennelle lors du premier samedi de mon séjour en famille (fin de septembre 1993) et j'ai prononcé l'homélie comme promis.

Parmi les amis présents, il y avait des Chevaliers de Marie, et j'étais heureux que des membres de la Chorale de l'Armée de Marie soient venus pour assurer le chant durant cette messe. C'était très beau, et ce fut pour moi une délicatesse de notre bonne Mère du Ciel.

Le curé a assisté à la messe, mais sans concélébrer. Au début de la messe, il a souligné à l'assistance que le sacerdoce était une grande grâce de Dieu. Après la messe eut lieu le souper réunissant parents et amis au sous-sol de l'église. Ce fut l'occasion d'heureuses retrouvailles avec des membres de ma famille que je n'avais vus depuis de nombreuses années. Le curé en a profité pour me transmettre devant tout le monde ses vœux d'un heureux et fructueux sacerdoce.

Pour le reste de mon séjour, j'avais eu la permission de célébrer la messe dans une autre paroisse à LaSalle, une paroisse anglaise dédiée à saint Jean de Brébeuf. Le curé très accueillant me laissa toute liberté de célébrer la messe n'importe quel jour, à l'heure qui nous convenait. J'ai remercié le Seigneur et notre Sainte Mère Marie pour cette faveur accordée.

Pour conclure, je peux dire que je n'ai été ni surpris ni déçu de la fermeture de l'Archevêque de Montréal face à ma réalité de Fils de Marie, car, dans l'Oeuvre, nous avons été préparés depuis longtemps à subir ce genre de traitement. J'étais convaincu que le meilleur témoignage à donner pour la circonstance était de transmettre ma joie spirituelle autour de moi, laissant voir qu'il n'y avait de ma part aucun ressentiment contre les autorités religieuses du Québec, et j'ai invité aussi mes proches à en faire autant. La situation est toujours la même dans cette paroisse et mes dispositions intérieures n'ont pas changé. C'est ce qui m'a permis de garder ma paix, et je crois que nous la trouvons à travers le pardon, et j'ai espoir qu'un jour, à l'heure de Dieu, il en fera jaillir un fruit, un fruit qui demeure.

Que Dieu nous bénisse et que la Dame de Tous les Peuples, qui fut un jour Marie, veille sur nous!

**Père André Viens**